



PastelÉtudes

Formation à la pratique de la paie

Reproduction interdite

## Mois de janvier

Le mois de janvier débute un mardi.

Tous les exercices concernent ce mois de janvier

# ENONCES DES EXERCICES

## Application 1

Les données de base	
Salaire de base	1 880 €
Horaire semaine du 7 au 11	46 heures
Horaire semaine du 21 au 25	37 heures
Horaire semaine du 28/1 au 1/2	42 heures
Autres semaines	35 heures
Durée contractuelle du travail	35 heures par semaine soit 151,67 h par mois
Effectif	22 salariés
Calculs à effectuer	Calcul du coefficient d'allègement puis de l'allègement patronal

## Application 2

Les données de base	
Salaire de base	1 420 €
Horaire semaine du 7 au 11	28 heures
Horaire semaine du 21 au 25	30 heures
Autres semaines	25 heures
Durée du travail	25 heures par semaine
Effectif	24 salariés
Calculs à effectuer	Calcul du coefficient d'allègement puis de l'allègement patronal

## Application 3

Les données de base	
Salaire de base	1 900 €
Horaire du 4 janvier	3 heures 20 minutes
Autres jours ouvrés	7 heures
Durée du travail	35 heures par semaine soit 151,67 h par mois
Effectif	12 salariés
Calculs à effectuer	Calcul du coefficient d'allègement puis de l'allègement patronal

## Application 4

Les données de base	
Salaire de base	1 750 €
Absences non rémunérées en janvier	Les 9 et 10 janvier
Prime exceptionnelle	250 €
Durée du travail	35 heures par semaine soit 151,67 h par mois
Effectif	9 salariés
Calculs à effectuer	Calcul du coefficient d'allègement puis de l'allègement patronal

## Application 5

Salaire de base		2 200,00 €
Salaire brut après retenue pour absences, indemnités journalières et maintien de salaire		1 840,00 €
Calculs à effectuer	Calcul du coefficient d'allègement puis de l'allègement patronal	
Effectif		45